

Formulaire - Prêts de manuels scolaires

Référence : Écrit de gestion sur l'enseignement à la maison, section 7.3.1.

IDENTIFICATION PERSONNELLE	
Date de la demande:	
Nom et prénom de l'enfant :	
Code permanent de l'enfant (si connu) :	
Date de naissance :	
Nom et prénom du parent :	
Adresse :	
Adresse courriel :	
Numéro de téléphone :	

Veuillez indiquer les niveaux et les matières pour lesquels vous désirez emprunter un manuel scolaire, approuvé par le directeur de votre école de quartier, en vertu du paragraphe 3 du 1^{er} alinéa de l'article 96.15 de la LIP. Veuillez noter qu'il y a peu ou pas de manuels disponibles pour les élèves du primaire.

Matière	Niveau scolaire	Titre remis (colonne réservée à l'école)

Les manuels ainsi empruntés doivent être remis à l'école au plus tard le 20 juin de chaque année. Il est de la responsabilité du parent de remettre les manuels scolaires dans le même état qu'au moment où il en a pris possession.

L'élève prend soin des biens mis à sa disposition et les rend à la fin des activités scolaires. À défaut, le centre de services scolaires peut en réclamer la valeur aux parents de l'élève mineur ou à l'élève majeur.

Référence : article 18.2. de la *Loi sur l'instruction publique*.

Signature du parent

Date

Signature de la personne désignée par le centre de services scolaires

Date

Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse courriel suivante : enseignementmaison@cssmi.qc.ca